

## Les prescriptions et les dispensations :

8. **Certains traitements ont des horaires impératifs, d'autres sont plus souples.**  
Bien se renseigner auprès du médecin ou du pharmacien avant d'interférer avec les prises. La constitution d'un carnet de suivi du traitement associée à l'utilisation éventuelle d'un pilulier peuvent s'avérer utiles.
  
9. **Expliquer en détail lors de la prescription des génériques** ce que représentent leur composition, leur couleur, leur taille et leur efficacité identique par rapport à leurs correspondants non génériques.
  
10. **Vérifier** que les ordonnances successives de plusieurs médecins sont bien prises en compte par les différents prescripteurs et pharmaciens.
  
11. **Maintenir le lien avec le pharmacien** même en cas de maintien à domicile grâce au téléphone et à des visites éventuelles, ou autre mode de communication.



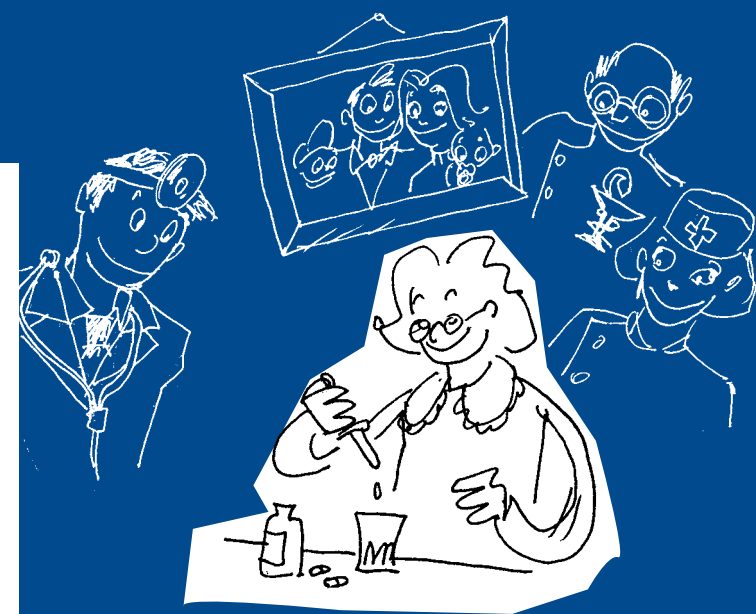
**VOTRE  
RÉUSSITE,  
c'est l'autonomie  
de la personne  
âgée.**

**Dans tous les cas,  
le dialogue est  
l'élément essentiel  
de votre démarche  
d'accompagnement  
de son traitement.**

Document élaboré par le **CRESIF**  
avec le soutien de la **CRAMIF** et de la **DRASSIF**



et la participation du **CESPHARM**, la **CORERPA**, la **CNAV**, l'**URCAM** et l'**URML**



# La personne âgée et son traitement

**Vous êtes proche d'une personne âgée qui prend des médicaments et vous vous posez des questions.**

**Même si vous n'êtes pas professionnel de santé, vous pouvez aider une personne âgée dans le suivi de son traitement, à la condition que cette prise soit laissée « à l'initiative de la personne malade et ne présente pas de difficultés particulières ni ne nécessite un apprentissage<sup>1</sup> »**

**On sait par exemple que 70%  
des personnes âgées éprouvent  
des difficultés à ouvrir un flacon.  
Le fait de rompre certains  
comprimés sécables peut  
également poser problème. Elles  
ont donc besoin de votre aide.**



<sup>1</sup>) Circulaire DGS/DAS 99/320 du 4 juin 1999, relative à la distribution des médicaments et s'adressant à toute personne chargée de l'aide aux actes de la vie courante.

# Quelles sont les questions à se poser, les choses à faire et à ne pas faire ?

## Quelques grands principes

1. **Etre discret** : avant tout il s'agit de préserver l'autonomie de la personne âgée et de ne pas se substituer à elle.



2. **Savoir attendre qu'une demande soit formulée**, mais rester attentif aux excès ou aux oublis de produits.

3. **Bien expliquer l'utilité des produits**, même si aucun effet tangible immédiat n'est attendu.

*Ainsi, une personne âgée suit souvent de nombreux traitements, dont la plupart sont préventifs, c'est-à-dire empêchent la survenue de complications. Les antihypertenseurs, les antilipidiques sont des exemples de produits que la personne âgée doit prendre alors qu'elle ne ressent aucune souffrance.*



4. **Le bon suivi du traitement est une construction collective** (patient, médecin, pharmacien, infirmière, aide à domicile, famille) mais la recherche d'un bon suivi n'est pas le seul objectif.

*Il faut ainsi éviter que la personne âgée s'infantilise en suivant à la lettre les prescriptions sans se poser de questions. Pour qu'elle maintienne son autonomie, il est important de bien se renseigner sur les modalités de prise des médicaments afin que la personne âgée puisse les adapter tout en assurant l'efficacité de son traitement.*

5. **Ne jamais donner l'impression que la personne âgée perd pied**, et valoriser à ses yeux et à ceux de son entourage tout ce qu'elle peut encore faire.

6. **Être attentif aux effets secondaires** et les signaler aux professionnels si la personne âgée ne le fait pas.



 Point phare de l'intervention :  
**LA PREVENTION DES SITUATIONS DE RUPTURE**

7. **Etre très vigilant lors des phases de rupture** : hospitalisation, perte d'un proche, déménagement, changement de médecin, conflit familial, changement de situation financière, dégradation de l'état physique ou tout autre événement

*La personne âgée peut alors perdre ses repères mais il est nécessaire de chercher à lui donner le plus d'autonomie possible, et ne pas systématiquement tout prendre en charge soi-même. Le suivi thérapeutique peut être perturbé: il s'agit alors d'aider la personne âgée à faire face à ces situations de transition tout en lui permettant, par des explications précises, de poursuivre son traitement normalement.*